



LE CONSEIL GÉNÉRAL AU SERVICE DES HABITANTS

Le conseil général agit dans plusieurs domaines de la vie quotidienne des Ornais : santé, social, aménagement du territoire, routes, eau, environnement, jeunesse, collèges, transports scolaires, culture, économie... Une fois que l'assemblée départementale a pris les décisions, l'administration du conseil général, composée de près de 1500 employés, applique et met en œuvre ce qui a été voté. Voici quelques exemples où son action s'illustre :



Tourisme

680 000 connexions par an sur le site ornetourisme.com qui valorise l'Orne au-delà de ses frontières.



Transports

17 000 élèves transportés chaque jour.



T.I.C.

Technologies de l'information et de la communication

D'ici 2013, 10 télécentres pour accueillir les télétravailleurs.



Aménagement

6 000 km de routes entretenues.



Sport

Plus de 58 000 licenciés, 900 associations ou clubs accompagnés.



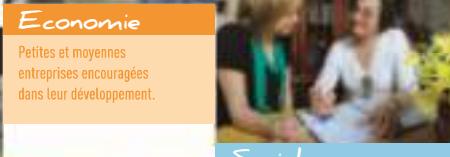
Santé

14 000 Ornaises dépistées pour le cancer du sein dans le Mammobile 61 ou dans des cabinets de radiologie, chaque année.



Education

Propriétaire de 31 collèges publics, il en assure la rénovation et l'équipement. Il aide également les collèges privés sous convention.



Economie

Petites et moyennes entreprises encouragées dans leur développement.



Social

Près de 2 000 jeunes ornais, en souffrance dans leurs familles, bénéficient de mesures de protection de la part du conseil général.



Développement durable

3 195 personnes sur le site www.covoiturage.orne.fr



Culture

Près de 400 concerts et spectacles soutenus par an qui attirent plus de 200 000 spectateurs.



ZOOM

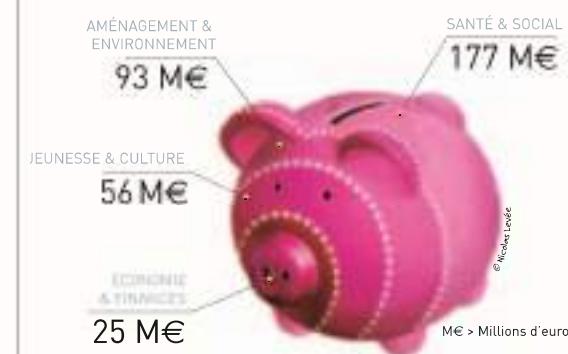
L'Hôtel du Département, la maison de tous les Ornais

La plupart des services du conseil général de l'Orne ont été regroupés en 2000, au cœur de l'ancienne caserne Lyautey, dans le centre d'Alençon. Entièrement rénovée, cette ancienne caserne militaire est donc devenue l'Hôtel du Département. 350 agents y travaillent, soit la quasi-totalité des directions de l'administration départementale. Mais c'est près de 1500 agents que compte le conseil général de l'Orne, répartis sur l'ensemble du département, pour être plus proches des habitants.



OÙ VA L'ARGENT ?

Pour financer tous les projets décidés par l'assemblée départementale, le conseil général dispose d'un budget d'environ **350 millions d'euros** chaque année. Les recettes viennent essentiellement de l'État et d'impôts payés par les habitants (taxe foncière) et les entreprises (cotisation sur la valeur ajoutée). Les dépenses se répartissent dans les différents domaines de la vie des Ornais, comme précisé ci-dessous.



TAVIDADO POUR LES ADOS ORNAIS

Ce site Internet livre de nombreuses informations pratiques sur la vie quotidienne, les sports, les loisirs existants dans l'Orne pour les jeunes Ornais. Le conseil général l'a tout spécialement conçu pour eux.
www.tavidado.orne.fr

PLUS D'INFORMATIONS
SUR LE
CONSEIL
GÉNÉRAL
WWW.ORNE.FR

